

# Acte à classer

del\_0029\_2023

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-04-13T15-16-33.01 ( MI244446078 )

Identifiant unique de l'acte : 027-200077329-20230403-del\_0029\_2023-BF ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : pesallpjdob\_B09\_BP2023\_09202301\_seal

Date de décision : 03/04/2023



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : pesallpjdob\_B09\_BP2023\_0920230... Multicanal : Non

Pièces jointes :

del\_0029\_2023\_adoptio... Type PJ : 70\_DE - Délibération



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 13/04/23 à 15:16

Par BUNEL Nadège

Transmis

Date 13/04/23 à 15:16

Par BUNEL Nadège

Accusé de réception

Date 13/04/23 à 15:24

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

Nombre de conseillers :	35
En exercice :	35
Présents	26
Votants par procuration	2
Absents	9
Total des votes	28

7. Finances locales  
7.1 Décisions budgétaires

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du vingt-huit mars deux mille vingt-trois, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexis DARMOIS.

Étaient présents : M. AUBE, M. BEAUDOUIN, M. BERNARD, M. BIERRY, M. BOISSY, Mme CABOT B, M. CANTELOUP, M. DARMOIS, M. DESPLANQUES, M. DUCLOS, Mme DUTILLOY, Mme GAUTIER, Mme JEAMMET, M. LEFRANCOIS, Mme LOUVEL, M. MAUVIEUX, M. MESNIER, Mme MONLON, Mme MOUCHEL, Mme RETUREAU, Mme ROSA, Mme RUBETTI, Mme SIMON, M. TIMON, Mme VANNIER, M. VOLLAIS

Secrétaire de séance : M. BERNARD

Absent(s) excusé(s) : M. BURET, Mme DUVAL, Mme HAKI, Mme WACRENIER

Absent(s) : M. GUENNI, Mme KOUZIAEFF, Mme LOPES DUARTE, M. MARE, Mme QUESNEY

Procurations : M. BURET à M. DARMOIS, Mme DUVAL à Mme ROSA

**DEL\_0029\_2023\_Adoption du budget primitif Ville 2023**

La présente délibération a vocation à synthétiser les données issues de la maquette budgétaire qui répond au cadre légal des instructions comptables et budgétaires.

Le budget primitif 2023 de la Commune de Pont-Audemer est voté avec la reprise des résultats et les restes à réaliser de 2022 puisque le compte de gestion et le compte administratif ont été approuvés lors de la présente séance.

Le budget primitif 2023 s'équilibre à 32 414 575.60 € dont 19 158 378.63 € pour la section de fonctionnement et 13 256 196.97 € pour la section d'investissement.

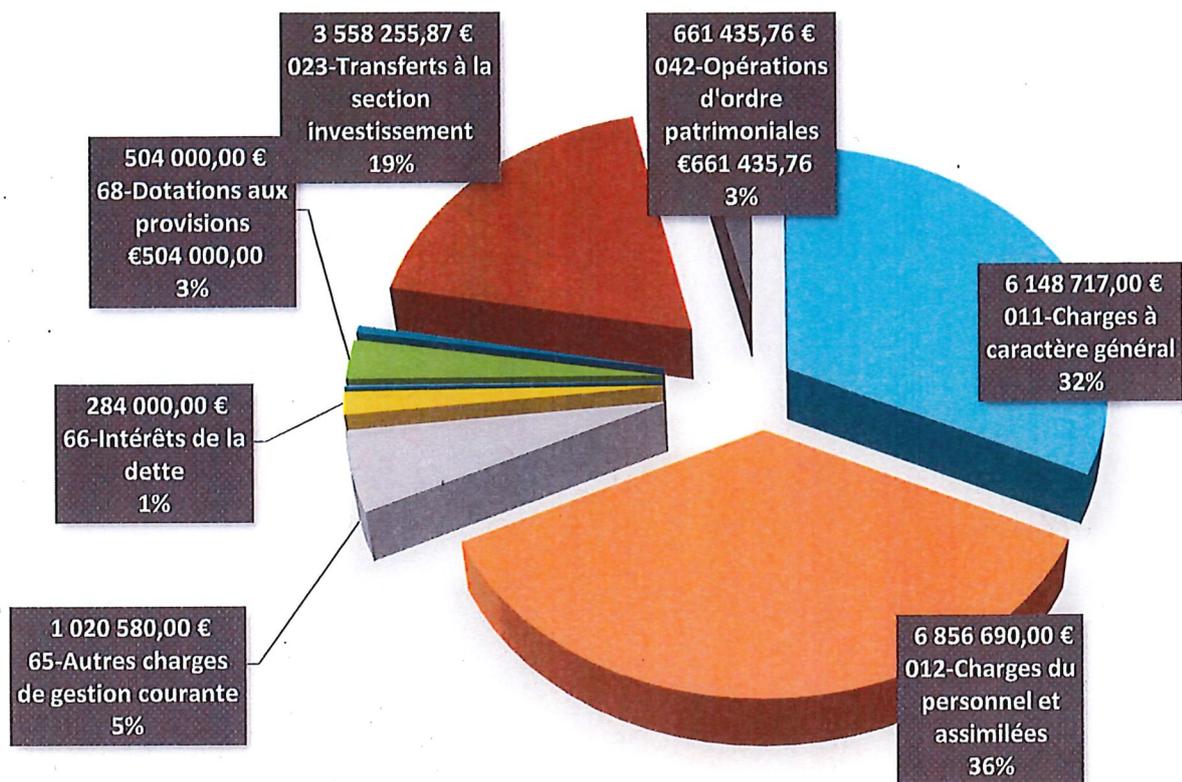
Les dépenses et recettes inscrites s'appuient sur les orientations budgétaires présentées lors du Conseil municipal du 13 février 2023.

Accusé de réception en préfecture  
027-200077329-20230403-del\_0029\_2023-BF  
Date de télétransmission : 13/04/2023  
Date de réception préfecture : 13/04/2023

**SECTION FONCTIONNEMENT**

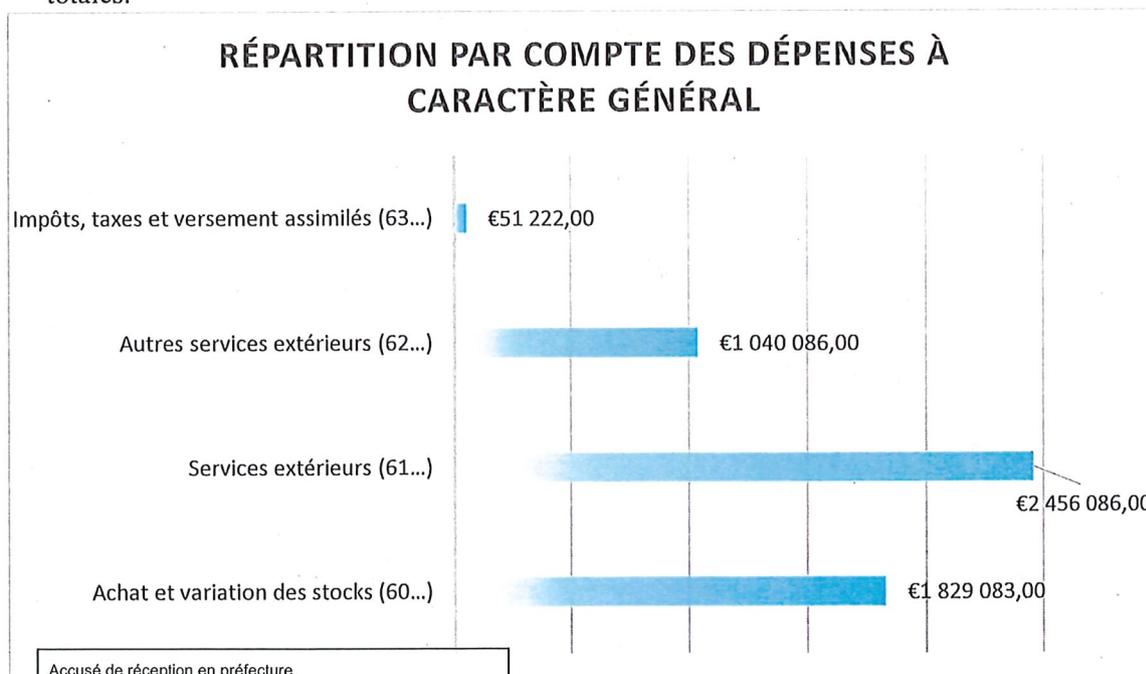
**DEPENSES**

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement se répartissent comme suit par chapitres :



## Dépenses de fonctionnement BP2023 - VILLE

- ❖ Les charges à caractère général (chapitre 011) sont prévues pour 6 148 717 € soit 32 % des dépenses totales.



Accusé de réception en préfecture  
027-200077329-20230403-del\_0029\_2023-BF  
Date de télétransmission : 13/04/2023  
Date de réception préfecture : 13/04/2023

Elles comprennent les fluides (eau, électricité, carburant, combustibles, alimentation), les fournitures administratives, les fournitures d'entretien ; mais également les services extérieurs à la collectivité dans

le cadre de l'entretien et de la maintenance des bâtiments et des équipements ou encore les locations mobilières et immobilières.

- ❖ **Les charges de personnel (chapitre 012)** sont prévues pour 6 856 690 € pour l'année 2023, soit 36 % des dépenses totales.
- ❖ **Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)** sont prévues pour 1 020 580 € soit 5 % des dépenses. Cela concerne la subvention d'équilibre au CCAS de Pont-Audemer pour 486 360 €, 225 000 € de subvention aux associations, et des frais liés à la tenue des spectacles et des concerts du théâtre et du conservatoire de musique. Pour 219 470 €, ce chapitre consacre les crédits alloués aux indemnités des élus.
- ❖ **Les charges financières (chapitre 66)** sont prévues à 284 000 € soit 1 % des dépenses correspondant aux intérêts de la dette.
- ❖ **Les charges exceptionnelles (chapitre 67)** sont prévues pour 24 700 € pour les prix aux lauréats de différents concours (maisons fleuries par exemple) et des crédits pour d'éventuelles annulations de titres émis sur les exercices antérieurs.
- ❖ **Les dotations aux provisions (chapitre 68)** sont prévues pour 504 000 € dont 500 000 € pour des provisions dans le cadre de l'opération du cinéma et 4 000 € pour les admissions en non-valeur, c'est-à-dire les sommes qui ne seront pas recouvrées en raison de la fin des poursuites engagées par le Trésor Public.
- ❖ **Les opérations d'ordre patrimoniales (chapitre 042)** seront de 661 435,76 € en 2023. Elles concernent l'amortissement des biens et viennent alimenter la section d'investissement en recettes au chapitre 040.
- ❖ **Les dépenses imprévues (chapitre 022)** pour 100 000 € afin d'anticiper d'éventuelles dépenses qui ne peuvent être budgétées au moment du vote du budget primitif.
- ❖ **Le transfert à la section d'investissement (chapitre 023)** étant l'autofinancement de la collectivité pour 3 558 255,87 €.

---

#### RECETTES

---

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 19 158 378.63 € dont 3 984 038.63 € d'excédent de 2022 reportés, et se répartissent comme suit par chapitres :

- ❖ **Les revenus de gestion courante (chapitre 013)** pour la somme de 142 342 € (1%) comprenant les remboursements de personnel.
- ❖ **Les ventes de produits fabriqués et prestations de services (chapitre 70)**, correspondant aux régies du théâtre et du conservatoire de musique, aux concessions, et aux différentes refacturations de services avec la C.C.P.A.V.R., sont prévues pour 1 296 802 € en 2023 (6 %).
- ❖ **Les impôts et taxes (chapitre 73)** sont prévues pour 7 775 000 € (43 %) et reprennent les recettes de Publicités Extérieures (TLPE) ainsi que la taxe additionnelle et les taxes d'habitation (taxe foncière sur le bâti et le non-bâti, taxe d'habitation des résidences secondaires).
- ❖ **Les dotations, subventions et participations (chapitre 74)** sont prévues pour 5 724 436 € (32%).

Accusé de réception en préfecture  
07-2100502912023-0009 Publi  
Date de télétransmission : 13/04/2023  
Renseignements : 02 31 23 40 00



	<i>Immeuble Hambourg</i>	40 000 €
	<i>Immeuble Amsterdam</i>	35 000 €
	Panneaux photovoltaïques de l'école St-Germain-Village	144 000 €
	Achat d'une boutique éphémère dans le cadre de l'opération « Petites villes de demain »	100 000 €
	Exercice du droit de préemption sur divers bâtiments	100 000 €
	Travaux sur l'école L. Pergaud (tuyauteries, étanchéité)	96 864 €
	Démolition de la maison route de Lisieux	90 000 €
	Jardins du souvenir (remise aux normes, embellissement)	48 000 €
	Musée (menuiseries, peinture, alarme intrusion)	41 000 €
	Parc des Sports Alexis Vastine (désenfumages, éclairages, alarme intrusion)	35 500 €
	Nettoyage du clocher de l'église St-Germain-Village	34 200 €
	Mise en place de l'aérotherme dans les serres municipales	23 150 €
	Maison de quartier La Villa (accueil, amphithéâtre)	21 810 €
	Travaux dans les cimetières	17 220 €
	Travaux dans la Salle d'Armes (contrôle d'accès, normes de sécurité)	16 000 €
	Réfection de l'étanchéité de la fontaine Place V. Hugo	15 000 €
	Embellissement de l'accueil de la mairie et installation d'un volet roulant	12 300 €
	Ecole H. Boucher (sanitaires et électricité)	10 000 €
	Remplacement de l'éclairage par LED de la salle de Boule lyonnaise	8 000 €
	Traitement acoustique salle de batterie (Ecole de musique)	8 000 €
	Autres	79 900 €

<b>Collections d'œuvres d'art</b>		<b>7 500 €</b>
	Œuvres pour le musée	5 000 €
	Patrimoine (restauration œuvres)	2 500 €

<b>Matériel de transport</b>		<b>127 500 €</b>
	Véhicule pour le service espaces verts	60 000 €
	Véhicule pour le service Voirie	25 000 €
	Véhicule pour le service Propreté	22 000 €
	Véhicule pour le service Cimetière	12 000 €
	Vélos pour le centre technique municipal	3 500 €
	Accessoire godet	2 500 €
	Remorque	2 500 €

<b>Matériel de bureau et informatique</b>		<b>275 380 €</b>
	Projet numérique de la médiathèque et ruche connectée	166 800 €
	Renouvellement matériel informatique	75 000 €
	Acquisition de tablettes/ordinateurs école de musique	20 000 €
	couverture Wifi de l'école de musique	2 000 €
	Autres	11 580 €

<b>Matériel</b>		<b>76 360 €</b>
	Matériel espaces verts	17 000 €
	Equipements d'entretien du Parc des Sports	11 300 €
	Mobilier logistique manifestation	6 000 €
	Acquisition mobilier du service médiation de proximité	5 000 €

Approuvé et réception en préfecture  
027280071329-20230403-del\_0029\_2023-BF  
Date de télétransmission : 13/04/2023  
Date de réception préfecture : 13/04/2023

Acquisition mobilier tous sites	5 000 €
Remplacement du but de football stabilisés (Parc des sports)	5 000 €
Remplacement perches de rugby du terrain n°3 (Parc des sports)	4 000 €
Mobilier maison de quartier La Villa	4 000 €
Mobilier maison de quartier La Passerelle	2 760 €
Mobilier pour mairie	1 790 €
<b>Divers</b>	<b>342 390 €</b>
Mobilier urbain de deux secteurs « Politique de la Ville »	90 000 €
Conteneurs poubelle pour les services	44 000 €
Renouvellement bacs à fleurs	30 000 €
Matériel espaces verts	17 000 €
Panneau de rues	16 000 €
Mobilier urbain	15 000 €
Installation défibrillateurs sur 10 sites	11 500 €
Outillage centre technique	11 000 €
Acquisition électroménager tous sites	10 000 €
Pour les services municipaux	67 890 €

- ❖ **Le chapitre 23 des immobilisations en cours** retrace les opérations qui seront lancées en 2023 mais qui se termineront après l'exercice. Ce chapitre consacre pour 3 170 000 € de crédits à savoir :
  - 1 500 000 € pour les travaux de l'école Jules Verne
  - 800 000 € pour l'aménagement du quai Félix Faure
  - 300 000 € pour le renouvellement des candélabres et l'effacement des réseaux
  - 50 000 € pour le site de la cartonnerie (maîtrise d'œuvre pour l'installation d'une passerelle)
- ❖ **Les emprunts et frais assimilés** (chapitre 16) pour 1 651 000 € de remboursement du capital de la dette.
- ❖ **Les dépenses d'investissement imprévues** (chapitre 020) pour une enveloppe de 500 000 €.
- ❖ **Les travaux effectués d'office** (chapitre 45) pour 100 000 € qui est équilibré en recettes au même chapitre.

## RECETTES

Les recettes d'investissement pour un montant total de 13 256 196.97 € dont 3 198 277.79 € de restes à réaliser. Les recettes nouvelles prévues en investissement sont de 10 057 919.18 €.

Ont principalement été inscrits parmi les recettes d'équipement :

- ❖ **Les subventions d'investissement** (Chapitre 13) : 3 182 816.79 € dont 2 179 877.79 € de reports 2022, 1 002 939 € de nouveaux crédits.
- ❖ **Les emprunts et dettes assimilées** (chapitre 16) : 2 977 008.00 € dont 1 018 400 € de reports 2022 soit 1 949 318.46 € de nouveaux crédits.

Parmi les recettes financières :

- ❖ **Les dotations et fonds divers** (chapitre 10) : 2 785 970.09 € dont 70 % soit 1 951 295.09 € d'affectation de résultat de l'exercice 2022 (1068).

Les recettes d'office sont les suivantes :

- ❖ **Le virement de la section de fonctionnement** (chapitre 021) pour 3 558 255.87 € permettant d'autofinancer les dépenses d'investissement.

027-200077329-20230403-del\_0029\_2023-BF  
Date de télétransmission : 11/04/2023  
Date de réception préfecture : 13/04/2023



75	Autres produits de gestion courante	198 760.00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>15 137 340.00</b>
77	Produits exceptionnels	37 000.00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>15 174 340.00</b>
042	Opérations de transfert entre sections	661 435.76
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>661 435.76</b>
R002	Excédent de fonctionnement de l'exercice précédent	3 984 038.63
<b>TOTAL</b>		<b>19 158 378.63</b>

<b>Dépenses d'investissement</b>				
Chap.	Libellé	Restes à réaliser N-1	Proposition nouvelle	Total
20	Immobilisations incorporelles	125 380.56	357 800.00	483 180.56
204	Subventions d'équipement versées	639 592.84	455 750.00	1 095 342.84
21	Immobilisations corporelles	786 498.39	2 539 075.00	3 325 573.39
23	Immobilisations en cours	1 758 047.22	3 170 000.00	4 928 047.22
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 309 519.01</b>	<b>6 522 625.00</b>	<b>9 832 144.01</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	60 796.21		60 796.21
16	Emprunts et dettes assimilées		1 651 000.00	1 651 000.00
020	Dépenses imprévues		500 000.00	500 000.00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>3 370 315.22</b>	<b>8 673 625.00</b>	<b>12 043 940.22</b>
45	Opérations pour compte de tiers		100 000.00	100 000.00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>3 370 315.22</b>	<b>8 773 625.00</b>	<b>12 143 940.22</b>
D001	Déficit d'investissement reporté de l'exercice précédent		1 112 256.75	1 112 256.75
<b>TOTAL</b>		<b>3 370 315.22</b>	<b>9 885 881.75</b>	<b>13 256 196.97</b>

<b>Recettes d'investissement</b>				
Chap.	Libellé	Restes à réaliser N-1	Proposition nouvelle	Total
13	Subventions d'investissement	2 179 877.79	1 002 939.00	3 182 816.79
16	Emprunts et dettes assimilées	1 018 400.00	1 949 318.46	2 967 718.46
204	Subventions d'équipement versées			
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>3 198 277.79</b>	<b>2 952 257.46</b>	<b>6 150 535.25</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		834 675.00	2 785 970.09
1068	Excédent de fonctionnement		1 951 295.09	1 951 295.09
<b>Total des recettes financières</b>			<b>5 738 227.55</b>	<b>8 936 505.34</b>
45	Opérations pour compte de tiers		100 000.00	100 000.00

Accusé de réception en préfecture  
027-20207329-10239403-del\_0029\_2023-BF  
Date de transmission : 13/04/2023  
Date de réception préfecture : 13/04/2023

<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>			<b>5 838 227.55</b>	<b>9 036 505.34</b>
021	Versement de la section fonctionnement		3 558 255.87	3 558 255.87
040	Opé. D'ordre de transferts entre sections		661 435.76	661 435.76
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>			<b>4 219 691.63</b>	<b>4 219 691.63</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 198 277.79</b>	<b>10 057 919.18</b>	<b>13 256 196.97</b>

Fait à PONT-AUDEMER, le 03 avril 2023

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

qui atteste que la présente délibération a été  
adressée à la Préfecture d'Evreux

Alexis DARMOIS



Acte publié le 14.04.23

Accusé de réception en préfecture 027-200077329-20230403-del_0029_2023-BF Date de télétransmission : 13/04/2023 Date de réception préfecture : 13/04/2023
--